



HAL
open science

De l'archive à l'histoire : aller-retour

Sylvie Sagnes

► **To cite this version:**

Sylvie Sagnes. De l'archive à l'histoire : aller-retour. Alban Bensa et de Daniel Fabre. Une histoire à soi. Figurations du passé et localités, Cahier 18, Maison des Sciences de l'Homme, pp.71-86, 2001, Mission du patrimoine ethnologique - Ethnologie de la France. halshs-00138284

HAL Id: halshs-00138284

<https://shs.hal.science/halshs-00138284>

Submitted on 4 Apr 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De l'archive à l'histoire : aller-retour

Sylvie Sagnes

Fichier auteur

Référence de publication

2001, Sylvie Sagnes, « De l'archive à l'histoire : aller-retour », in *Une histoire à soi. Figurations du passé et localités*, sous la direction d'Alban Bensa et Daniel Fabre, Maison des Sciences de l'Homme (Mission du patrimoine ethnologique - Ethnologie de la France Carnet 18), Paris, pp 71-86¹
ISBN 2-7351-0923-2

halshs-00138284 – Mise en ligne 26/03/2007
oai:halshs.archives-ouvertes.fr:halshs-00138284
<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00138284>

Coordonnées 2006

Chargée de recherche au CNRS [sylviesagnes\[at\]wanadoo.fr](mailto:sylviesagnes[at]wanadoo.fr)
Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain CNRS UMR8177/EHESS LC12
IIAC-LAHIC
Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture
<http://www.lahic.cnrs.fr/>
Hôtel de Vigny 10 rue du Parc Royal 75003 Paris (France)

¹ Article en ligne sur le site du LAHIC <http://www.lahic.cnrs.fr/spip.php?article61>

A paraître in *Histoires locales*, (sous la direction de Daniel Fabre et Alban Bensa), MSH, Paris

De l'archive à l'histoire : aller-retour

Sylvie Sagnes

L'horloge de la mairie sonne deux coups. En ce début d'après midi, sous les platanes dénudés, la place du Bousquan¹ n'est pas plus, pas moins animée qu'à l'accoutumée à pareille heure. Le ballet des voitures emportant les enfants à l'école ou au collège a cessé et les bancs, malgré le bon air qui aujourd'hui souffle du Cers, restent inoccupés. Plus tard peut-être, viendront s'y asseoir quelques "anciens" qui, en attendant de se décider, réécrivent dans leur sommeil le scénario du "feuilleton d'après dîner". Pour peupler ses rêves, Geneviève préfère quant à elle aux personnages des soaps américains et à leurs aventures invraisemblables les fantômes de ses ancêtres et de leurs contemporains bousquanais. Mais il n'est pas temps de dormir...

Dans la salle du conseil municipal qui lui sert de refuge, Geneviève ouvre le volume qu'elle a sorti de son armoire métallique, à l'endroit où elle a glissé un signet de fortune lors de sa dernière consultation. Les feuillets jaunis déjà se défont sur son index et son pouce de leur imperceptible poussière qui page après page, laissera sur l'extrémité de ses doigts comme une fine pellicule d'ombre. Pour Geneviève, le temps qui passe a désormais la couleur et la matérialité granulaire de ces minuscules particules d'encre et de papier mêlées... L'odeur si particulière qui s'exhale de ces pages sitôt qu'on les rend à l'air et à la lumière vient maintenant flotter sous ses narines. Geneviève se sait arrivée à destination. Où ? Dans le Bousquan du XVIIIème siècle. Tout au long de l'après-midi, en même temps que son imagination parcourra les rues, les champs, rôdera autour du château, traversera le cimetière, s'introduira dans l'église et s'invitera dans les maisons, ses yeux, précédant son esprit vagabond, vont emprunter le chemin tracé dans le papier par une plume depuis longtemps arrêtée dans sa course, et patiemment vont suivre les méandres d'une écriture à la calligraphie tellement cahotique qu'impénétrable pour le profane. L'exploration de Geneviève s'appuie aujourd'hui sur un registre de délibérations consulaires, textes de loin les plus foisonnants de

¹ Afin de respecter l'anonymat des informateurs qui ont inspiré cet article, prénoms, patronymes et toponymes sont des noms d'emprunt.

détails et d'anecdotes qui lui aient été donnés d'utiliser jusqu'à présent. Cela étant, elle ne dédaigne pas consulter de temps à autres les brevettes et compoix susceptibles de lui fournir de précieuses données complémentaires.

Retour aux sources

Le passé apprivoisé

Devenue "historienne" locale, Geneviève ne procède pas différemment qu'auparavant, pas autrement qu'à l'époque toute proche où ne l'habitait que la passion généalogique. La boulimie d'écriture, caractéristique de tous les généalogistes (Sagnes, 1997), ne l'a en effet pas quittée avec l'adoption de nouveaux centres d'intérêt. Ainsi, comme à son habitude, commence-t-elle à transcrire dans sa graphie le texte du registre, ce qui ne l'empêchera pas tout à l'heure d'en faire faire une photocopie et plus tard, une fois rentrée chez elle, de recopier "au propre" sa transcription. On aurait tort d'imputer ce recopiage intensif, qui présente toutes les apparences de l'inutilité, à l'amateurisme de son auteur, quand le professionnel du passé témoigne du même réflexe, avoue s'adonner au même "exercice banal et étrange", à la même "occupation industrielle et obsessionnelle" (Farge 1989 : 24). A l'évidence, "ce geste artisan, lent et peu rentable, où l'on recopie les textes, morceaux après morceaux, sans en transformer ni la forme, ni l'orthographe, ni même la ponctuation" (Farge 1989 : 26), relève d'une impérieuse nécessité d'appropriation et d'assimilation. Mais laissons à Arlette Farge qui sait de quoi elle parle, le soin de nous expliquer plus avant. Tout se passe en fait, "comme si la main, (...), permettait à l'esprit d'être simultanément complice et étranger au temps et à ces femmes et hommes en train de se dire. Comme si la main, en reproduisant à sa façon le moulé des syllabes et des mots d'autrefois, en conservant la syntaxe du siècle passé, s'introduisait dans le temps avec plus d'audace qu'au moyen de notes réfléchies où l'intelligence aurait trié par avance ce qui lui semble indispensable et laissé de côté le surplus de l'archive (...) L'archive recopiée à la main sur une page blanche est un morceau de temps apprivoisé" (Farge 1989 : 25-26).

"Apprivoiser" est bien le mot qui convient s'agissant de rendre compte de cette lecture en fin de compte manuelle que pratique Geneviève à l'instar de tous les historiens. Car dans le sillon bleu de son stylo-bille qui d'abord s'applique, court ensuite, pressé par le temps, hésite

parfois quand la plume de l'autre côté du miroir rature ou ne se soucie plus de lisibilité, se joue manifestement, outre l'instauration d'une certaine sympathie, quelque chose de l'ordre de la domestication qui n'est pas, du reste, sans rappeler l'usage scolaire de la copie. L'apprentissage de la lecture, la maîtrise du texte et la mémorisation des mots ont en effet, des générations durant, réclamé comme l'archive ce tribut d'encre, de papiers, de pleins et de déliés. Daniel Fabre, moins convaincu qu'on ne l'est généralement de la pertinence à opérer une distinction entre lecture et écriture, relève, ailleurs qu'à l'école, cette manière de domination et d'incorporation de la lettre par la copie, cela dans l'antre des sorciers et des guérisseurs et chez les autodidactes (Fabre 1993 : 11-30). Or si la copie apprivoise, c'est donc que l'original recèle une force singulière, force relativement évidente dans le cas du *Grand Albert*, plus difficilement identifiable s'agissant de l'archive. En fait, la force contenue par le registre ou la liasse est celle du "réel", du "vivant", de la "vérité" pour citer une fois de plus Arlette Farge. Sa découverte et son utilisation susciteraient-elles tant d'émotion si l'archive n'était effectivement dotée du pouvoir étrange de rendre présent ce qui n'est plus ? Si elle ne livrait quelques esquilles de vie, mettrait-elle à contribution tous les sens comme le prétend cet informateur généalogiste dont les propos pourraient très bien sortir de la bouche de Geneviève ? "Rien que de toucher le papier, atteste-t-il, c'est formidable ! Le bruit, l'odeur, tout ensemble... Ce truc, c'est fou !"

La solitude de l'historien des fonds

Ainsi Geneviève entretient-elle avec les archives du Bousquan un rapport qui ne la différencie pas des historiens "savants". De même, sous le rapport de la production d'histoire qui découle de cette lecture-écriture et de la publicité qu'elle en assure, notre historienne se conforme aux façons de faire les plus communes. Geneviève en effet trie les informations qu'elle recueille au cours de ses après-midi studieux, les classe, établissant des listes (professions, faits divers,...), des chronologies thématiques (listes dans l'ordre de leur succession des prêtres, consuls, sages-femmes,...) et enfin rédige des articles d'ores et déjà publiés pour certains ou destinés à paraître dans *Histoire et Généalogie en Minervois* : "Le clergé au XVIIIème siècle", "Epidémies et isolation", "L'enseignement au XVIIIème siècle", "Etudes généalogiques des premiers maires républicains du Bousquan", etc. Autre corde à son arc : la conférence. Par

deux fois, Geneviève s'est prêtée à cet exercice au Bousquan, notamment en 1996 à la demande de l'Office de Tourisme et à l'occasion des Journées du Patrimoine. De toute évidence, nous avons affaire là à une historienne, locale, certes, mais à une historienne ni plus, ni moins comme les autres.

Il n'y a guère que les Bousquanais qui prétendent le contraire. Oh ! ils ne le disent ni ouvertement, ni explicitement, mais plus d'une de leurs réactions aux travaux de Geneviève donnent à entendre qu'ils ne jugent pas conformes à ce qu'ils devraient être les méthodes et les centres d'intérêt de la nouvelle venue dans le cénacle de leurs historiens locaux. Il en irait autrement que les doubles de ses schémas de cousinage ne finiraient pas oubliés aux fins fonds des tiroirs, et que l'on ne plaindrait pas sincèrement son mari : "Eh bé, il faut qu'il en ait de la patience !" . L'intéressée, de son côté, ne se sentirait pas obligée de se soustraire aux regards pour mener à bien ses recherches, de se retrancher dans la solitude de la salle du conseil municipal et de fuir la compagnie dans les allées du cimetière. "Quand je vais relever des noms ou des dates sur les pierres tombales ou sur les caveaux, confie-t-elle, je me débrouille pour qu'on me voit pas. Parce si les gens me voyaient en train d'écrire comme ça, ils diraient : "*Es pas un pauc capborda² ?*" Ils ne comprennent pas les gens." Tellement peu qu'ils en deviennent désobligeants. "Un jour, se souvient celle par qui le scandale historiographique arrive, j'étais en train de relever des actes de mariage et y a l'adjoint qui est venu voir ce que j'étais en train de faire. Et il me dit : "Tu sais plus quoi chercher, alors maintenant tu t'occupes en recopiant les registres"".

Déconcertés, nos Bousquanais le seraient à moins quand Geneviève est non pas la première au Bousquan à pratiquer l'histoire de la sorte, mais la première à ne pas s'en cacher. D'autres qu'elle sont en effet engagés dans une démarche similaire mais ceux-là prennent la précaution de ne rien en laisser paraître, à commencer par Danièle, généalogiste et co-scénariste du spectacle historique dont il sera question plus loin. Ainsi et bien qu'aux aguets, l'ethnologue indigène, l'auteur de ces lignes, a-t-elle appris seulement en 1995 que la passion du passé familial et, par extension local, animait Danièle alors que celle-ci "généalogisait" déjà depuis quatre ans. Pour parvenir à une telle discrétion, Danièle s'appuie prioritairement et

² "Elle n'est pas un peu dérangée ?"

massivement sur un corpus de papiers de famille et, s'agissant des périodes les plus anciennes, n'hésite pas à tirer profit des relevés et transcriptions déjà effectués par Geneviève au Bousquan ou à se déplacer aux Archives départementales. Le secret de ses recherches est d'autant mieux gardé que Danièle n'adhère à aucun cercle généalogique, n'est membre d'aucune société savante.

A la même prudence semble se rallier Yves. Ce ne sont pourtant ni les archives de sa famille, ni celles consultables à Carcassonne qui constituent les sources de cet "historien" bousquanais. En fait celui-ci s'approvisionne dans les maisons du Bousquan que leurs héritiers vident avant de les vendre parce que d'autres "racines" leur poussent ailleurs. Il récupère donc, pour les "sauver", dans les greniers, les armoires, ces papiers que leurs propriétaires, estimant que "ça ne vaut rien", sont tentés de jeter ou de brûler. Il arrive à Yves de publier la transcription de l'un de ces documents rescapés, augmentée d'un commentaire. On notera néanmoins le caractère très relatif de son audace quand, pour communiquer le résultat de ses recherches, Yves se contente de l'audience et du lectorat de l'Académie des Arts et Sciences de Carcassonne aussi larges géographiquement, le recrutement se faisant à l'échelle de tout le département, que restreinte numériquement, puisque limités à quarante membres.

La sanction de la postérité

Singulier rapport que celui de l'histoire locale aux vestiges du passé. La discrétion des historiens des fonds, comme, du reste, les réticences que suscitent les travaux de Geneviève semble indiquer que la consultation de l'archive est, sinon soumise à un interdit, en tous les cas fort problématique. Pour finir de cerner ce rapport particulier de l'historien local à ses sources, nous nous intéresserons à l'avenir réservé aux travaux de l'abbé Rigailh. Les Bousquanais, Geneviève y compris, ignorent jusqu'à l'existence de cet "historien" dont on ne peut espérer apprendre quelques détails biographiques qu'en se rapportant à l'avant-propos d'un article³ de Germain Sicard, grand érudit audois du début du siècle (Cazals in Cazals, Fabre 1990 : 310). Celui-ci, qui pour rédiger son texte "Notice sur la Chapelle Notre-Dame du Bout du Pont au Bousquan", a utilisé les notes dudit abbé, présente brièvement son "condisciple" : né au Bousquan en 1850 et décédé à l'âge de cinquante-quatre ans, Rigailh,

personnage que l'on devine discret, a mené une existence partagée entre son ministère et des recherches d'histoire locale.

Parmi les différents manuscrits laissés par ce prêtre, une bonne vingtaine de cahiers et un certain nombre de feuilles non reliées conservés aux Archives départementales de Carcassonne concernent l'histoire du Bousquan⁴. L'ensemble, hétéroclite et désordonné comprend des transcriptions d'archives, des notes de lecture, des brouillons et des versions plus ou moins définitives d'un ouvrage, jamais publié tel quel, composé de trois parties sous-divisées chacune en une dizaine de chapitres. On ne peut qu'être surpris à la lecture de ces pages couvertes d'une écriture fine et serrée tant l'on retrouve de similitudes avec les travaux de Geneviève. Rigailh a en effet eu recours aux mêmes "vieux papiers de la mairie", pour reprendre l'intitulé du second cahier de la liasse, qu'il a retranscrits et exploités de manière semblable, établissant notamment ces listes que Geneviève, cent ou cent dix ans après dresse pareillement : listes des consuls, des maires, viguiers, notaires, chirurgiens, prêtres, vicaires, régents, etc. Les intitulés de certains chapitres ("Le clergé paroissial avant la révolution", "La communauté du Bousquan et les maladies contagieuses", "L'instruction primaire avant 1798") laissent en outre entrevoir des centres d'intérêt communs à telle enseigne que l'on peut se demander jusqu'à quel point les travaux de Rigailh peuvent augurer de ce que seront à l'avenir ceux de Geneviève. Sans attendre ces lendemains historiographiques, on relèvera entre autres points de convergence, et non des moindres, le souci généalogique dont on ne saurait trop dire, dans le cas de Rigailh, s'il a précédé ou suivi ses autres curiosités pour le passé bousquanais.

La gémellité, en différé, des travaux de Rigailh et Geneviève se prolonge en quelque façon dans l'accueil qui leur est réservé. Procédons par ordre. L'article de Sicard, largement inspiré des notes de Rigailh, paraît en 1928 dans le bulletin de la Société d'Etudes scientifiques de l'Aude. *La Source*, le bulletin paroissial du Bousquan, publie à son tour, et en huit épisodes, ce texte qui inaugure la rubrique d'histoire locale de l'alors toute jeune revue. Présente dans trente-huit des quarante-cinq numéros parus par la suite, cette rubrique, longue d'une à trois pages suivant les éditions, ne propose rien d'autre aux lecteurs que ce qui peu ou

³ Sicard, Germain. 1926. "Notice sur la chapelle de Notre-Dame du Bout du Pont au Bousquan", *Bulletin de la Société d'Etudes scientifiques de l'Aude*, T 32 : 378-394.

⁴ *Le Guide des Archives de l'Aude* de Robert Denant (1976) a permis à l'ethnologue de localiser cette liasse.

prou correspond à la première partie de l'ouvrage dont Rigailh avait bien avancé la rédaction. Si, au Bousquan, le nom de l'abbé Rigailh n'évoque rien, on garde néanmoins le souvenir du bulletin paroissial et du rendez-vous mensuel qu'il fixait avec l'histoire du village. Mais un souvenir vague et confus que ne parviennent ni à préciser ni à réactiver les rares exemplaires isolés que les Bousquanais retrouvent parfois, sans les chercher, dans un coin de grenier ou dans quelque vieille armoire, cachés sous une pile de draps. On relèvera au passage, pour ne s'en étonner qu'à moitié, le piètre souci de conservation dont a fait l'objet cette somme d'articles, à vrai dire la plus volumineuse jamais publiée. Pourtant, qui prend la peine de chercher finit par mettre la main sur une série complète, cela au presbytère du Bousquan. L'évidence d'une telle cachette donne à son tour beaucoup à penser quant à l'intérêt des Bousquanais, et des "historiens" en particulier, pour cette conséquente production d'histoire. Certes, le prêtre actuel a peut-être découragé d'éventuels curieux en leur opposant, comme à l'ethnologue, la conviction de n'être le gardien que de "deux ou trois numéros". Celui-ci a donc en même temps que l'ethnologue découvert la présence sous son toit de cette collection de *Source*. Le lecteur partage désormais avec eux ce secret que les Bousquanais, de leur côté, ne semblent pas très enclins à percer.

Perdus, jetés, plus ou moins oubliés, ou sommés de disparaître dans un placard du presbytère, les notes de Rigailh tiennent leur revanche avec la conservation et la libre consultation du manuscrit aux Archives départementales. Sauf que rien ne pousse à commander la liasse 4J1. Et pour cause ! Celle-ci est assimilée au fonds Cals. Le Chanoine Joseph Cals, d'une vingtaine d'années le cadet de Rigailh, érudit comme lui, est surtout connu pour ses travaux portant sur la basilique Saint Nazaire de Carcassonne et sur la numismatique audoise (Blanc in Cazals, Fabre 1990 : 90). Par conséquent, nul n'a *a priori* idée d'aller chercher parmi les écrits et documents de cet amateur éclairé des notes relatives à l'histoire du Bousquan. L'absence de précisions concernant l'auteur des cahiers explique certainement ce classement dans la sous-série 4J. Anonymes, cahiers et feuilles ont dû se trouver avant leur archivage en la possession de Cals pour se voir décerner de la sorte la côte 4J1. Quoi qu'il en soit des raisons de cette attribution abusive à l'érudit carcassonnais, on notera avec intérêt que les modes d'administration du patrimoine archivistique, loin de la contrarier, servent la logique qui localement conditionne le rapport aux traces. Ce faisant, il convient de préciser

que le *Guide des Archives de l'Aude* démêle les pistes que de son côté brouille le classement. Dans les pages consacrées aux sources utiles à l'histoire du Bousquan, l'ouvrage signale en effet la liasse anonyme de Rigailh. Avec ou sans entrave, les cahiers semblent voués à n'être jamais consultés.

Traces, la memace

L'obscurité ou le déni sont donc le prix que paient au Bousquan les "historiens" impudents qui osent un retour aux sources. Cette réduction au silence, forcée ou consentie, ne surprend qu'à moitié quand l'on connaît le sort réservé ici à l'archive. Au Bousquan, les documents non encore triés et répertoriés par l'archiviste départemental en charge des archives communales, sont entreposés au second étage de la mairie, dans une pièce toujours ouverte et à l'accès non surveillé. Cartons éventrés et chemises gisent éparpillés sur une table ou s'empilent contre un mur à même le sol. Si elle ne se vérifie pas systématiquement dans toutes les communes, une telle négligence n'a cependant rien d'exceptionnel. "Le local des archives, alors c'est variable, explique l'archiviste professionnel fort de l'expérience de ses inspections. Ça peut être la cave, le grenier, la salle des fêtes ou la réserve où l'on met les bouteilles et les décorations de Noël. Quand c'est comme ça, les gens qui entreposent marchent dessus, sur les cadastres napoléoniens, pour accéder aux choses qui sont entreposées et dans ces cas-là, les archives sont vraiment en perdition". A cette indifférence sinon au mépris qu'inspire l'archive se mêlent l'appréhension, en tout cas un certain malaise clairement perceptible dans le soulagement de ceux qui parviennent à se débarrasser de cet héritage du passé. "Ah ! ça ! on nous les met dans les mains, ils veulent plus les voir et ils sont bien contents de trouver quelqu'un qui veut bien s'en occuper", constate le professionnel des archives. D'autres formes d'abandon peuvent également être appelées à témoigner de cette prévention à l'égard des "vieux papiers". Ainsi arrive-t-il que l'on trouve des archives publiques dans les rayons des bouquinistes ou dans les décharges. Il est, ce faisant, des méthodes plus définitives pour se défaire des traces qui aboutissent à la destruction à plus ou moins long terme. Noyées au fond d'un puits ou dans le courant d'une rivière, brûlées voire même emmurées, les archives encourent dans les situations les plus extrêmes des peines qui rappellent étrangement les supplices mortels infligés en d'autres temps aux condamnés.

De quel crime doivent donc répondre liasses et registres ? N'ont-ils pas le mérite d'apporter "la preuve de ce que fut le passé" (Farge 1989 : 18) ? A moins que justement leur pouvoir de présentification, de "mise à nu" (Farge 1989 : 14), leur capacité à ouvrir une "brèche dans le tissu des jours" (Farge 1989 : 13), comme l'écrit si joliment Arlette Farge, ne soit la cause de tous leurs maux. Que suppose alors de si nocif le passé ressuscité ? La question se pose avec d'autant plus d'acuité que ces autres traces que sont les monuments subissent un traitement analogue de mise à distance et d'occultation (Sagnes à paraître). Tenter d'explicitier la nécessité de cette réduction au silence nous entrainerait trop loin. Aussi nous contenterons-nous de nous inquiéter ici de ce qu'il en est d'une production d'histoire qui se passe du recours à l'archive.

L'écriture de l'histoire

La nuit tombe vite en cette saison, même si par la grâce du Cers, aucune nébulosité n'encombre le ciel. Geneviève a déjà quitté sa retraite, le cœur réjoui de toutes ses petites découvertes qui viendront s'ajouter aux autres dans ses classeurs. Rentrée chez elle, après quelques courses, elle prépare le "souper". Ce soir, elle ne retravaillera pas ses transcriptions, non pas que la perspective d'une soirée-télé l'en dissuade, mais il faut qu'elle s'attelle au scénario du prochain spectacle historique⁵, car Danièle doit passer demain, pour réfléchir avec elle à ce que sera ce texte. En fait, notre historienne-généalogiste nage entre deux eaux, puisque parallèlement à ses infractions au code historiographique local, elle se conforme à l'occasion, et sans crainte du paradoxe, aux normes de la production d'histoire qui ont cours ici. Tout porte à croire qu'ainsi Geneviève s'acquitte d'un droit d'entrée dans la sphère des "historiens" locaux, le titre d'"érudit" valant bien les renoncements qu'exige pareille allégeance. Mais revenons à l'histoire "officielle" et à ses modes de production, et pour les saisir sur le vif, penchons-nous sur l'écriture des scénarios des spectacles historiques.

Copier, couper, coller

⁵ Depuis 1996, le Comité des Fêtes du Bousquan que préside Danièle, organise le dernier dimanche de juillet des "Médiévales" ou "Fêtes historiques" mettant à l'honneur des thèmes et des périodes variant d'une année à l'autre. Le spectacle historique, programmé en fin d'après-midi, constitue le point d'orgue de cette journée.

Quelques précisions préalables concernant la nature et la fonction de ce texte s'imposent. Il s'agit là en fait d'un récit lu au micro que les figurants, en alternance avec les troupes professionnelles (cavaliers, cracheurs de feu, jongleurs, etc), illustrent de leur prestation. Cette conduite, comme l'appelle Jean, chargé de la lecture, ne comprend pas ou peu de dialogues. Le thème ou l'époque constituent le point de départ de son élaboration. La seconde orientation est donnée par les numéros et cascades des professionnels repérés lors des fêtes historiques de Mazères ou de Mirepoix notamment. Pour les "caser", les scénarios privilégient les évocations de fêtes, de noces, de batailles... Danièle, qui décide du thème et se charge du recrutement des troupes, fournit en somme l'armature du spectacle que Geneviève ensuite habille. De relectures en réajustements, le texte prend forme sous la double plume de Geneviève et Danièle. A cette dernière revient de "taper au propre", sur une vieille machine à écrire, la version définitive.

L'habillage auquel procède Geneviève et qui nous intéresse ici use des textes "autorisés" parmi ceux publiés se rapportant à l'histoire du Bousquan, en l'occurrence les monographies de Barthélémy Doumergue (*Monographie de mon village* rédigée en 1873 et publiée en 1932) et celles d'Emile Gastou (*Le Bousquan. L'église Sainte-Marie et Histoire du Bousquan* parues respectivement en 1984 et 1985). Geneviève recopie les passages de ces plaquettes et les assemble comme elle le ferait des pièces d'un puzzle. D'aucuns interpréteront cette reproduction fidèle, qui ne change rien ou pas grand chose au vocabulaire et au style, comme le signe d'un conformisme prudent. Or il ne s'agit pas tant pour Geneviève d'afficher ainsi une allégeance inconditionnelle à l'histoire traditionnelle que de pratiquer l'histoire comme on la pratique traditionnellement au Bousquan. Reportons-nous au second tableau du spectacle 1996, sensé évoquer la première mention écrite du Bousquan en 1096, date du décès de l'évêque Dalmace, considéré comme l'instigateur de la construction de l'église du village. Plutôt que de rechercher le document en question ou du moins la copie la plus ancienne qui a pu en être faite, Geneviève s'est contentée de reprendre, outre une petite incise empruntée à Doumergue, ce qu'a écrit à ce sujet, aux pages 7 et 22 de sa plaquette sur l'église, Emile Gastou qui lui n'avait fait que reproduire un passage de la "trente-quatrième lecture" de Ditandy⁶ et quelques lignes de la contribution de Marcel Durliat⁷ au Congrès archéologique

⁶ Ditandy, Auguste. 1875. *Lectures variées*, Carcassonne : 118.

de France de 1973, complétées de quelques précisions tirées d'un article de Jouy de Veye⁸. Selon toute vraisemblance, l'inspecteur d'Académie Ditandy s'était appuyé sur ce même article du troisième volume des *Mémoires de la Société des Arts et Sciences de Carcassonne* signé Jouy de Veye, lequel Jouy de Veye, avait comme Durliat plus de cent ans après, traduit le texte latin rapporté par Alphonse Mahul⁹ dans son cartulaire. Là s'arrête la filiation directe du texte commis par Geneviève ; là aurait pu commencer la quête de l'archive et de détails supplémentaires comme ceux que Durliat n'a pas pris la peine de traduire ou ceux que Mahul n'a pas jugé utile de citer, usant à deux reprises de points de suspension.

Cette technique du "copier, couper, coller" appelle plusieurs remarques. On notera tout d'abord qu'il y a "recopiage" et "recopiage". La reproduction à laquelle s'applique Geneviève n'a en effet rien du procédé d'appropriation qu'elle met en oeuvre quand elle joue les historiennes des fonds. Le caractère approximatif de la copie, mais aussi et surtout son origine composite situe sans ambiguïté dans une autre logique que celle d'une quête de connivence cette manière de duplication. Celle-ci ne constitue pas davantage une étape intermédiaire de prise de notes mais forme bel et bien le produit final et quasi-immédiat de l'"historien" local. Nul travail de confrontation, de problématisation, de discussion, de réélaboration du propos n'est entrepris. Ainsi, copié, coupé, collé, le récit du passé demeure identique d'une génération à l'autre d'historiens, comme donné d'emblée, non à élaborer mais simplement à réénoncer. En somme, seules la forme (monographies, scénarios, articles) et l'organisation du récit varient.

Plagiaire par la force des choses, l'"historien" ne fait qu'arpenter un passé balisé aux antipodes de ces étendues du temps d'avant encore à défricher qu'ouvre l'archive. De traductions et/ ou de transcriptions en reproductions, celle-ci est pourtant là, résiduelle et quelques fois même citée dans le texte. Là, mais seulement pour qui sait la reconnaître ; là, mais *incognito* pour le commun des Bousquanais. Sans guillemets ni italiques le distinguant, le texte de l'archive se voit refuser le statut de citation et, partant, sa spécificité de document. Les libertés prises à l'égard de l'archive ne se résument pas, et l'on pouvait s'en douter, à cette annexion ni vue ni connue dans le patchwork de l'"historien". L'abandon de détails, au fil des

⁷ Durliat, Marce. 1973. "L'église du Bousquan", in *Congrès archéologique de France*, 131^{ème} session, 1973, Pays de l'Aude, SFA : 30.

⁸ Jouy de Veye. 1875. "La Rotonde du Bousquan", *Mémoire de la Société des Arts et Sciences de Carcassonne*, 1^{ère} série, TIII : 351-354.

⁹ Mahul, Alphonse. 1872. *Cartulaire et archives de l'ancien diocèse de Carcassonne*, Tome IV, Paris : 358-359.

emprunts, participe tout autant de l'entreprise, progressive et méthodique, de négation de la trace. Délesté à chaque traversée du temps, le passé paie son obole de mots et parvient au présent toujours plus résumé, contracté.

On remarquera enfin que l'histoire locale ne naît qu'accouchée par des historiens non-bousquanais. On songe bien sûr à Alphonse Mahul, mais l'on pourrait également, en se reportant à la monographie de Gastou, lui associer Romain Plandé¹⁰, Elie Griffe¹¹ ou encore Germain Sicard¹². A eux, érudits et amateurs éclairés, historiographiquement de partout et de nulle part, est laissée la confrontation directe avec la trace. Rien que de très normal, conclusion en première analyse, dans la mesure où la lecture de l'archive requiert quelques compétences en matière de paléographie. Néanmoins, Rambaud, auteur au XVII^{ème} siècle d'une *Histoire généalogique des seigneurs du Bousquan*¹³, Rigailh et Geneviève ont donné et donne la preuve que ce partage des tâches n'est pas si obligé qu'il y paraît. Notons en outre que, si la délégation du traitement de l'archive brute ressortissait uniquement à une raison pratique, la postérité devrait réserver le même sort à tous les écrits des historiens des fonds, que ceux-ci soient d'ici ou d'ailleurs. Non seulement il n'en est rien, mais encore constate-t-on que, comme celle de l'archive, la survie historiographique des travaux de ce type produits localement dépend de la médiation de l'historien exogène. Le manuscrit de Rambaud, conservé et consultable à la Bibliothèque municipale de Carcassonne, ne doit qu'à la transcription d'Alphonse Mahul dans son *Cartulaire* d'être encore lu. De même, leur utilisation et leur publication par Germain Sicard dans les pages du *Bulletin des Société d'Etudes scientifiques de l'Aude* ont permis aux notes de Rigailh, celles relatives à la Chapelle du Bout du Pont, d'échapper à l'oubli qui frappe tout le reste de l'œuvre du prêtre. Visiblement, cette chose à désamorcer qu'est le passé n'est dangeureuse que lors que s'en mêle l'autochtone...

Une histoire sans nom

¹⁰ Plandé, Romain. 1933. "La propriété foncière au Bousquan (Aude) de 1667 à 1932, *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, TIV, 1933 : 384-395.

¹¹ Griffe, Elie. 1974. *Les anciens pays de l'Aude dans l'Antiquité et au Moyen-Age*, Carcassonne : 153-155.

¹² Sicard, op.cit.

¹³ Mahul a transcrit dans son cartulaire une bonne partie des pages du manuscrit de Rambaud, conservé à la Bibliothèque municipale de Carcassonne.

L'histoire, ici, ne coule décidément pas de source : l'historien d'ailleurs canalise le passé que ceux d'ici recyclent et toujours davantage distillent et aseptisent. De fait, une fois ramené à la diachronie de son élaboration, le récit du passé, aussi monolithique soit-il, ne se présente jamais que comme une oeuvre collective. Au demeurant, si l'on concevait l'histoire écrite autrement qu'à deux, trois, quatre mains, l'"historien" local consentirait-il aussi volontiers qu'on peut l'observer à l'anonymat ? Car il est un fait que certaines productions d'histoire (les scénarios des spectacles historiques, une plaquette consacrée à la chapelle Notre-Dame du Bout du Pont) ne portent pas de signature. Soit dit en passant, et plus particulièrement à l'intention de ceux qu'hérisseraient encore les méthodes peu orthodoxes qui nous occupent, ces dispositions à l'anonymat lavent nos producteurs d'histoire, "copieurs, coupeurs, colleurs", de tout soupçon de paresse. Le sacrifice de leur prétention d'auteur tend au contraire à prouver qu'ils cultivent une certaine conscience du dessein qu'ils poursuivent ou du moins des contraintes liées à cet objectif. De même, on ne saurait qu'abusivement les taxer de malhonnêteté intellectuelle à les voir faire l'économie des guillemets ou estropier, quand ils n'omettent pas purement et simplement de les indiquer, leurs références bibliographiques. Quel professionnel de l'histoire ne s'est pas un jour ou l'autre plaint de ces "mauvaises habitudes" qui, on le devine, ont fait de certaines étapes de l'enquête ethnographique un véritable jeu de piste ? Elles n'apparaissent cependant "mauvaises" qu'aux yeux de ceux qui ne voient pas combien elles sont inhérentes à une histoire entendue comme une oeuvre collective, où l'auteur doit se résoudre à s'effacer derrière l'impératif du "copier, couper, coller".

Cette disparition de l'auteur, qui s'ajoute à la disparition de l'archive fait de l'histoire un texte sans nom, ouvert à toutes les écritures et réécritures, cela, on l'a vu, dans le long terme des recompositions successives, mais également, plus rarement il est vrai, dans la synchronie de certaines de ses réélaborations. On se réfèrera une fois encore à la conception des scénarios des spectacles historiques. On savait Geneviève épaulée par Danièle dans cet exercice. On découvre ensuite Jean, devant son écran d'ordinateur, occupé à corriger les imperfections de style et de syntaxe liées au "copier, couper, coller", à ajouter une introduction, paufiner des transitions, imaginer une conclusion. Toujours susceptibles d'ajouts, de suppressions et de retouches jusqu'au jour de la représentation, les scénaristes s'appliquent si bien à mettre en

scène l'idéal pluriel du mot "historiens" qu'elles vont jusqu'à autoriser les figurants, ceux qui doivent ou souhaitent prononcer une réplique, à user d'un droit de regard sur leur texte, quand elles ne les invitent pas à le rédiger eux-mêmes. On peut encore ajouter au chapitre de la copaternité organisée de l'histoire locale l'entière liberté qui est laissée à l'ensemble des figurants, mais plus particulièrement aux paysans, quant à leur interprétation. C'est en effet au fil des répétitions, au gré des improvisations des uns et des autres que prennent forme les didascalies relatives à leur évolution. Démultipliée, diluée, "anonymée", la propriété de l'histoire échappe à l'historien entendu dans sa singularité d'auteur et de la sorte collectivisée, le récit du passé paraît fin prêt à traverser le temps, jusqu'au prochain rendez-vous historiographique. On aurait tort de sous-estimer l'importance de cette opération de dépersonnalisation quand l'histoire est appelée à occuper la place que tient "normalement" l'archive.

Faire archive

Car il est un fait que l'historien ne se contente pas de raconter le passé mais produit aussi un texte conforme à ce que devrait être ici, idéalement, la trace, sous le rapport de son contenu et de ses conditions de production. Archive à la place de l'archive, l'écriture du passé se charge en effet, entre autres missions, de court-circuiter le retour aux sources. La dimension archivistique qui lui est conférée se trahit essentiellement dans le caractère de rareté qu'on lui prête et qui, ici comme dans d'autres espaces de la production d'histoire, est reconnu à l'archive. La plaquette de Gastou, rééditée depuis 1983 et vendue par le Syndicat d'Initiative échappe pour l'heure à cette réputation d'introuvabilité. Il n'en va pas de même de la monographie de Doumergue : la découverte de l'une des copies manuscrites diffusées par l'auteur dans les années 1870 ou de l'un des exemplaires publiés soixante ans après est présentée comme un exploit où la part de hasard compte autant que le mérite d'un capital relationnel fourni. "Le Doumergue" ne se révèle en effet qu'à condition de fréquenter des familles assez anciennement implantées, où l'un des membres a fait l'acquisition, sous l'une ou l'autre de ses deux espèces, de la dite plaquette et où aujourd'hui, l'on est suffisamment au fait de cet héritage pour en faire profiter l'"historien".

L'obstacle que celui-ci doit franchir pour parvenir "au Doumergue" n'est pour tout dire que de faible envergure comparé à celui qui le sépare "du Mahul". En l'espèce et très significativement, la difficulté affichée s'avère inversement proportionnelle à l'accessibilité du volume puisque consultable à loisir, voire même photocopiable, à la Bibliothèque municipale de Carcassonne ou aux Archives départementales pour ne citer que les adresses les plus proches et les plus évidentes. Pour se faire trace, que ne souffrirait l'histoire ? La même chose que l'archive en fin de compte, à ceci près qu'elle se contente d'être dite, et non véritablement faite, introuvable. L'histoire est un ersatz d'archive.

Ignorer la trace pour mieux tenir en respect le passé figure en première position sur la liste des commandements à l'usage du bon "historien" local. L'histoire, dès lors, se répète sans laisser son lectorat ou son auditoire et traverse ainsi le temps, laissant toujours davantage de passé derrière elle et jusqu'à l'historien, à qui il arrive de faire oeuvre anonyme. C'est que l'histoire ici n'a pas qu'à raconter le passé, elle doit aussi en tenir lieu, et ce, à la place de l'archive. Au fil de sa propre écriture, elle noue le cordon ombilical qui à d'autres échelles de l'histoire la relie à la trace. De sorte que la boucle est bouclée. De sorte que l'histoire, ici, regarde finalement plus les lendemains historiographiques que le passé qu'elle est sensée restituer.

Cazals, Rémy, Daniel Fabre (ed.). 1990. *Les Audois. Dictionnaire biographique*. Carcassonne, Les Amis des Archives de l'Aude / FAOL / SESA.

Fabre, Daniel. 1993. "Introduction", in Daniel Fabre (ed.), *Ecritures ordinaires*. POL, Paris : 11-30.

Farge, Arlette. 1989. *Le goût de l'archive*. Paris, Le Seuil.

Favier, Jean, Danièle Neirinck (ed.). 1993. *La pratique archivistique française*. Paris : Archives nationales.

Pomian, Krzysztof. 1993. "Les archives", in Pierre Nora (ed.), *Les lieux de mémoire*, TIII, *Les France*, Vol 3, "De l'archive à l'emblème". Paris, Gallimard : 162-233.

Sagnes, Sylvie. 1997. "L'écriture de la généalogie", in *La généalogie entre science et passion*, Actes du 120ème Congrès du CTHS, Section anthropologie et ethnologie françaises. Paris, Ed du CTHS : 165-178.

Sagnes, Sylvie. 2000. "Un monument peut en cacher un autre. Rieux-Minervois et sa Rotonde", in Daniel Fabre (ed.), *Domestiquer l'histoire. Ethnologie des Monuments historiques*. Paris, MSH : 55-70.